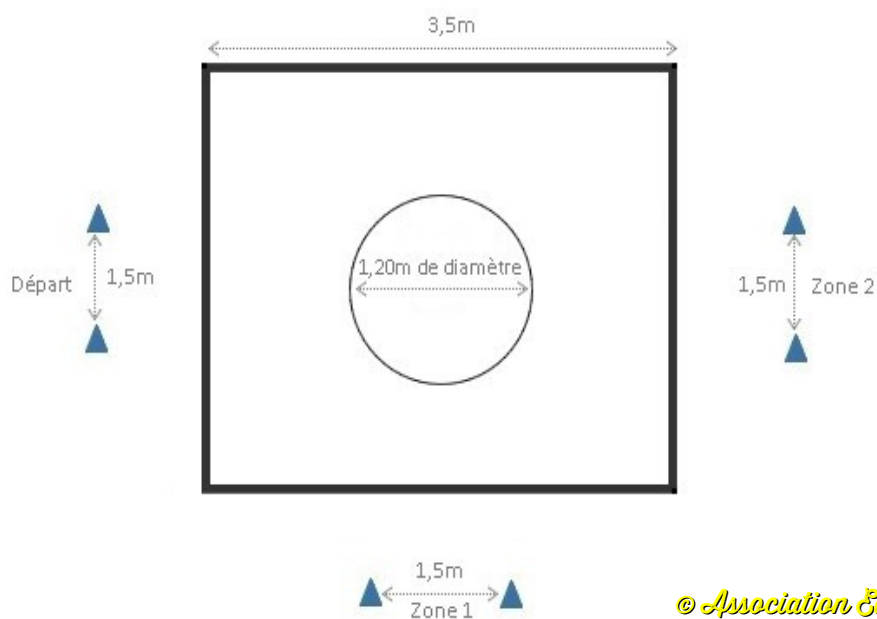


Équipement : Un carré de barres de 3,5m par 3,5m. Le cavalier au centre du carré dans une zone matérialisée par un cerceau de 120 cm de diamètre. *L'ensemble des zones de 1,5m de large seront matérialisées au sol, soit 3 zones au total comme le schéma.*

Temps autorisé : 1 minute et 45 secondes

Descriptif : Le cheval est immobile dans la zone de départ face au cavalier immobile également de part et d'autre de la ligne de barres (antérieurs d'un côté et postérieurs de l'autre). Le cavalier, tout en restant dans le cerceau, fait exécuter à son cheval un déplacement latéral au-dessus des barres. À la fin du déplacement le cheval est arrêté dans la zone d'arrivée correspondant au contrat choisi. Le sens du déplacement est laissé au choix du cavalier (sur le schéma le déplacement est réalisé vers la droite). Le chronomètre démarre au premier mouvement du cavalier et/ou du cheval et s'arrête au dernier mouvement du cavalier et/ou du cheval.



Contrat 10 points : Le cheval est en licol et longe. Il devra se rendre jusqu'à la zone 1 (passage de 1 coin).

Contrat 15 points : Le cheval en licol, la longe étant fixée par un élastique au licol. Il devra se rendre jusqu'à la zone 2 (passage de 2 coins).

Contrat 20 points : Le cheval en liberté. Il devra réaliser un tour complet en partant de la zone de départ et en revenant dans celle-ci (passage de 4 coins).

Bonus :

- + 2 points si le contrat est réalisé sans stick ou utilisation du bout de la longe (valable pour les 3 contrats)
- + 2 points de continuité du mouvement qui sera attribué si le cheval n'a pas besoin d'effectuer d'arrêt, y compris dans les demandes d'ajustement et/ou correction de trajectoire par le cavalier (valable pour les 3 contrats)
- + 4 points si le cavalier est assis (peut suivre sans se lever) durant toute la durée de son contrat au centre du cerceau (valable pour les 3 contrats)

Pénalités spécifiques à ce dispositif (les pénalités générales applicables sont disponibles sur une fiche à part) :

- Posé d'un pied antérieur ou d'un postérieur de l'autre côté de la barre : -2 points par pied applicable plusieurs fois.
- Sortie d'un pied du cavalier hors du cerceau : contrat ramené à zéro.
- Sortie des quatre pieds du cheval de l'autre côté de la barre : contrat ramené à zéro.

Dans le cas où votre contrat est ramené à 0, il vous sera attribué tout de même 5 points de participation dans le but de valoriser le travail effectué avec votre cheval durant le mois, et encourager les publications en cas de non réussite.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=XI83IPeRt=8s>